

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

14 rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex 01 49 42 23 19 - accueil@fsgt.org www.fsgt.org

COMMISSION FÉDÉRALE D'ACTIVITÉ TIR À L'ARC

01 49 42 23 26



COMMISSION FÉDÉRALE D'ACTIVITÉ TIR À L'ARC



TOUS DROITS RÉSERVÉS G.G. TIR À L'ARC FSGT 2021

	Nom:
	Prénom :
	Né(e) le :
	Licence FSGT n°
	Adresse:
	Code Postal : Ville :
	Tél
Livret délivré le :	
Club:	
Comité Départemental :	
Ligue :	
	Cionatura
FSG	Signatures GT Archer
1 00	7 (101101

RESULTATS OBTENUS AUX COMPETITIONS DEPARTEMENTALES (CD) REGIONAL

REGIONALES (CR)

NATIONALES (CF)

DATE	Nature Compétition CF / CR / CD	LIEU / Club	CATEGORIE De l'archer	SCORE	Classement	Homologation Instance / Nom



TIR A L'ARC

REGLEMENT GENERAL CFA Tir à l'Arc 2024/2028

Le classement annuel dans les catégories est établi par les commissions départementales de tir à l'arc et transmis à la CFA.

Les archers sont classés d'après les résultats homologués à l'issue de la fin de saison.

Le classement sera diffusé aux clubs par l'intermédiaire des responsables régionaux.

L'âge effectif est pris en compte à la date de début de saison soit au 1/09 de l'année sportive concernée.

Les tirs s'effectuent en respect des règles indiquées sur le tableau des classifications

Un archer évoluant en junior passe automatiquement l'année suivante en C2.

Un archer OBLIGÉ par son handicap physique, est autorisé à tirer en arc classique avec décocheur avec les valides dans sa catégorie.

Le tir en Arc à Poulies n'est pas autorisé aux Poussins, Benjamin et Minimes.

Un archer peut, dans la même journée, tirer dans 2 catégories d'arc différentes.

CLASSEMENT CHAMPIONNATS FEDERAUX FSGT (*) - 18 m ou 25 m:

Un archer évoluant en C1 passera automatiquement l'année suivante en C2.

Le C2 réalisant + de 420 pts de moyenne sur les 2 meilleurs tours 18m et 1 tour 25m passe la saison suivante en C3 et ne rechute plus, calcul de la moyenne si la région peut le faire.

Le C3 réalisant 460 pts et + de moyenne sur les 2 meilleurs tours 18m et 1 tour 25m, passes-en C4 mais peut rechuter en C3 s'il n'atteint pas son score au moins une fois les 460pts dans la saison, calcul de la moyenne si la région peut le faire.

Si plusieurs participations aux championnats fédéraux (*), seul le meilleur résultat est retenu.

Le C4, peut rester dans sa catégorie une saison supplémentaire, même s'il n'a pas participé aux compétitions inscrites au calendrier.

(*) compétition inscrite au calendrier fédéral

Un sur classement d'archer est exceptionnellement possible (archer provenant d'une autre fédération ayant pratiqué plus d'un an) après accord de la Commission Départementale ou Régionale FSGT Tir à l'Arc, l'archer et le club concerné.

Les titres de Champions de France FSGT de Tir à l'Arc ainsi qu'un classement fédéral seront établis annuellement d'après la remontée des résultats de la journée décentralisée, qui est, de ce fait, notre finale nationale de Tir à l'Arc FSGT.

Le titre de Champion de France FSGT ne sera décerné que s'il y a au moins 3 compétiteurs dans la catégorie concernée.

Tout résultat ne pourra être validé que si le règlement complet des inscriptions est effectué. Le championnat se déroulera sous la responsabilité des commissions de Tir à l'Arc des comités départementaux ou régionaux FSGT dans le respect des règlements et classements fédéraux de tir à l'arc décidés et mis en place par la CFA, et ceci dans les périodes et délais impartis, validés pour les 4 saisons à venir soit dès la saison 2024-2025 :

18 m journée de la finale Nationale disputée au plus tard au 31 janvier = résultats transmis avant le 9 février 25 m journée finale Nationale disputée au plus tard au 30 avril = résultats transmis avant le 7 mai Passés ces délais. les résultats ne pourront plus être homologués.

Les titres de Champions de France FSGT de Tir à l'Arc seront décernés par la CFA, par catégorie. Les titres de Champions Départementaux et Régionaux seront décernés par les comités respectifs qui en transmettront l'information à la CFA.

Ce tableau de règlement des classifications annule et remplace les tableaux établis précédemment.

La CFA se réserve le droit de changement, d'adaptation et d'évolution des règlements Fédéraux de Tir à l'Arc. Tout litige ou contestation devra être déposé, au plus tôt, auprès de la CFA qui traitera souverainement les problèmes liés à l'activité de tir à l'arc FSGT.

Pour la C.F.A. Tir à l'Arc à GRAND-CHARMONT -25-

MAJ 20/09/2024

Vincent GRANDHAYE, Coordonnateur

IAI 20/09/2024

	The same of the sa	IS TROIS COMPETITEINS	TOWN THE STATE OF	TO THE DE CHANDION PEDEBAL ME CEDA DECEDARE OUT OF THAN ALL MOINS TOOKS CONSESTITEING PANS LA CATECODIE D'INSCRIPTION	15 71705 05
SQUE FIN SAISON	NNEE SPORTIVE JUS	CATEGORIE EN DEBUT D'A	SI INSCRIT DANS SA	UN CLASSEMENT DECLARE VETERAN PLUS DE 65 ANS SI INSCRIT DANS SA CATEGORIE EN DEBUT D'ANNEE SPORTIVE JUSQUE FIN SAISON	UN CLASSEN
Trispot 60 sans petit 10	25 m	Trispot 40 sans petit 10	1 X 10 à 18 m	Compound Adulte	C6 VETERAN
80	25 m	60	1 X 10 a 18 m	Adulte Arc classique	C3et+VETERAN
80	15 m	80	2 X 10 à 10 m	Sport adapté = Handicap de non autonomie	CH3
80	18 m	80	2 X 10 à 15 m	Sport adapté = Handicap de non autonomie non capable d'exercer une activité	CH2
60	18 m	80	2 X 10 a 18 m	Sport adapté = archer autonome	CH1
					SPORT ADAPTE
Trispot 60 avec petit 10	25 m	Trispot 40 avec petit 10	2 X 10 à 18 m	Compound	C7JUNIOR
Trispot 60 sans petit 10	25 m	Trispot 40 sans petit 10	2 X 10 à 18 m	Compound	C7 CADET
Trispot 60 avec petit 10	25 m	Trispot 40 avec petit 10	2 X 10 à 18 m	Compound Adulte	CS
		TIR "25 m"		TIR "18 m"	ARCS à POULIES
80	25 m	60	2 X 10 à 18 m	Arcs nus sans Viseur, RF et BB	C8 "chasse"
80	25 m	60	2 X 10 a 18 m	Arcs olympiques sans Viseur	S
Trispot 60 sans petit 10	25 m	Trispot 40 sans petit 10	2 X 10 à 18 m	460 et plus	C4
60	25 m	40	2 X 10 à 18 m	de 420 à 459 pts	C3
80	25 m	60	2 X 10 à 18 m	Adulte à partir de la 2ème année	C2
60	18 m	80	2 X 10 à 18 m	1ère année de fir avec ou sans viseur	C1J (adultes junior)
80	25 m	60	2 X 10 à 18 m	de 16 à -18 ans	JUNIOR
60	18 m	80	2 X 10 à 18 m	de 14 à -16 ans	CADET
80	18 m	80	2 X 10 à 15 m	de 12 à -14 ans	MINIME
80 hauteur 1,30 m	15 m	80 hauteur 1,30 m	2 X 10 à 10 m	de 10 à -12 ans	BENJAMIN
80 hauteur 1,00 m	12 m	80 hauteur 1,00 m	1 X 10 à 10 m	- 10 ans	POUSSIN
					Arcs Sans viseur
				Date de naissance au 1er septembre	ARCS CLASSIQUES et
Blason	IIK Zom.	Blason	TIR "18m"	CATEGORIES	

CLASSIFICATION 2024 2028 CHAMPIONNATS FEDERAUX FSGT

PLUMES DE PROGRESSION FLECHES DE PROGRESSION

PLUME	SCORE	DATE	LIEU	SIGNATURE
Blanche				
Bleue				
Rouge				

POUSSINS

CONDITIONS D'OBTENTION

MINIMUM DE 100 POINTS sur Blason de 80 cm La puissance de l'arc doit être faible - 14 à 18 livres sont suffisantes

Au maximum, 2 volées d'essai sont autorisées

Tirer 6 volées de 3 flèches soit 18 flèches

Plumes: BLANCHE à 5 mètres: 100 points

BLEUE à 8 mètres : 100 points

ROUGE à 12 mètres : 100 points

FLECHE	SCORE	DATE	LIEU	SIGNATURE
Blanche				
Noire				
Bleue				
Rouge				
Jaune				

ENFANTS / JEUNES / ADULTES CONDITIONS D'OBTENTION

Faire 140 POINTS

sur Blason de 80 cm

Au maximum, 2 volées d'essai sont autorisées

Tirer 6 volées de 3 flèches soit 18 flèches

Flèches	BLANCHE	à	10 mètres
	NOIRE	à	15 mètres
	BLEUE	à	20 mètres
	ROUGE	à	25 mètres
	JAUNE	à	30 mètres

Le passage se déroule SOUS LE CONTROLE et la responsabilité d'un INITIATEUR, d'un INSTRUCTEUR, ou du PRESIDENT du Club qui signera le registre